

TARIFS 2023 DE LA REDEVANCE INCITATIVE (RI)

PARTICULIERS

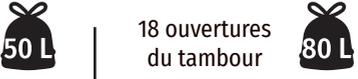
La collecte en bac 1 semaine sur 2 (C0,5)

	  1 à 2	  3 à 4	  5 et +
LA PART FIXE abonnement aux services	122,15 €		
LA PART PROPORTIONNELLE 12 levées du bac noir	74,36 €	109,30 €	144,24 €
TOTAL ANNUEL	196,51 €	213,45 €	266,39 €
LA PART VARIABLE au-delà de la 12 ^e	2,55 € / levée	3,48 € / levée	4,40 € / levée

La collecte en bac 1 fois par semaine (C1) : Civray, Montmorillon et la Roche-Posay

	  1 à 2	  3 à 4	  5 et +
LA PART FIXE abonnement aux services	122,15 €		
LA PART PROPORTIONNELLE 12 levées du bac noir	94,36 €	129,30 €	164,24 €
TOTAL ANNUEL	216,51 €	251,45 €	286,39 €
LA PART VARIABLE au-delà de la 12 ^e	2,55 € / levée	3,48 € / levée	4,40 € / levée

La collecte en PAC (Point d'Apport Collectif)

	 29 ouvertures du tambour	 18 ouvertures du tambour
LA PART FIXE abonnement aux services	122,15 €	
LA PART PROPORTIONNELLE 29 dépôts (50L) ou 18 dépôts (80L)	69,36 €	
TOTAL ANNUEL	196,51 €	
LA PART VARIABLE au-delà des dépôts inclus	1,51 € / ouverture	1,97 € / ouverture

Les sacs noirs et jaunes ne sont plus fournis par le SIMER aux usagers collectés en bacs et en PAC.

La collecte en sacs rouges 1 semaine sur 2 (C0,5)

	48 sacs = 2 rouleaux		29 sacs = 1 rouleau	
LA PART FIXE abonnement aux services	122,15 €			
LA PART PROPORTIONNELLE dotation annuelle 29 ou 48 sacs	74.36 €			
TOTAL ANNUEL	196,51 €			
LA PART VARIABLE au delà de la dotation	1,20 € / sac		1,51 € / sac	

Collecte en sacs rouges 1 fois par semaine : Montmorillon, Civray et La Roche-Posay (C1)

	48 sacs = 2 rouleaux		29 sacs = 1 rouleau	
LA PART FIXE abonnement aux services	122,15 €			
LA PART PROPORTIONNELLE dotation annuelle 29 ou 48 sacs	94.36 €			
TOTAL ANNUEL	216,51 €			
LA PART VARIABLE au delà de la dotation	1,20 € / sac		1,51 € / sac	

La dotation en sacs jaunes (pour les usagers dont le mode collecte est le sac rouge)

	 1 à 2	 3 à 4	 5 et +
DOTATION ANNUELLE	2 rouleaux*	4 rouleaux*	6 rouleaux*

*chaque rouleau contient 30 sacs

Les usagers collectés en sacs, rouges pour les ordures ménagères et en jaunes pour les emballages et papiers, doivent les retirer **en déchèteries, sur présentation du PASS Déchets uniquement.**